

63 Boulevard Saint Germain - 75005 - Paris

01.43.26.42.42

06.64.30.27.60

nabyt.emile15@gmail.com

Horaires de secrétariat : lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h

Apprentissage Anticipé à la conduite Formule 26h à 1400 (à Partir de 15 ans)

Concernant le code :

- Accès illimité aux cours, entraînements et examens blancs du code de la route (60 séries) :
 - → sur notre site <u>www.permis-easy.fr</u>
 - → en conditions d'examen, dans notre agence du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 19h
- Le candidat programme lui-même et à sa convenance sa date d'examen théorique dans un centre privé, au tarif de 30€. (Point code , La poste, Code'n Go, etc...)

Concernant la conduite :

- ❖ 20 heures de conduite (de 7h à 20h, du lundi au samedi)
- 2h de conduite en présence de l'accompagnateur après validation des compétences du livret
- Fourniture d'un guide de l'accompagnateur et d'un livret d'apprentissage
- Un premier RDV pédagogique de 2h de pratique après 1000 km parcourus
- Un deuxième RDV pédagogique de 2h de pratique après 3000 km parcourus

------TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT—-----

- À l'inscription : 460€
- À la réservation des 10 premières heures de conduite : 470€
- À la réservation des leçons suivantes : 470€
- À VOTRE CHARGE : Le test d'évaluation aux aptitudes à la conduite (doit être effectué avant l'inscription et la signature du contrat) : 30€
- À VOTRE CHARGE : Frais d'accompagnement à l'examen pratique : 55€

-----<u>EN SUPPLÉMENT</u>------

(Toutes les leçons devront être réglées à la réservation)

- 1h de conduite supplémentaire : 55€
- Forfait de 10 heures supplémentaires : 500€
- Forfait de 20 heures supplémentaires : 1000€
- Frais de réinscription (En cas d'échec à la conduite ET sous réserve d'acceptation de l'établissement) : 100€
 - O Un nombre d'heures supplémentaires sera proposé par l'Auto-école.
 - L'échec à l'examen mettra automatiquement fin au contrat respectif, le repassage à l'examen fera office d'un nouveau contrat.

Documents à fournir :

 4 photos d'identité couleur en format Ephoto numérique (différentes des pièces d'identité)
☐ <u>5 enveloppes "Lettre suivie" 50 grammes</u>
☐ Photocopie recto-verso de la carte d'identité sur une seule page et en couleur
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- → Un justificatif de domicile est une facture (portable, électricité, dernier avis d'imposition)
- → Si le justificatif n'est pas à votre nom, photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur + attestation d'hébergement (sur papier libre signé par les 2 parties)

Tout autre document ne sera pas accepté par l'ANTS

☐ Pour les mineurs (16 et 17 ans): Attestation de recensement
☐ Pour les mineurs (16 et 17 ans) : Photocopie du livret de famille
☐ Entre 17 et 26 ans : Attestation de participation à la JAPD (ou JDC)
□ Moins de 26 ans : ASSR2 (passé en classe de 3ème) ou ASR (passé dans un centre Greta



Numéro d'agrément : E 0107531500